



Suis je dans le cadre d un licenciement économique

Par **Lokstiel**, le **24/08/2016** à **21:25**

Bonjour,

Actuellement en poste dans une entreprise de deux personnes (moi et mon patron). Ce dernier a de gros problèmes financiers mais m'en parle pas (je vois le chiffre inexistant, les factures qui s'entassent et le relevé bancaire négatif). Je sais déjà que ce mois-ci il ne pourra pas me reverser mon salaire et je ne peux pas rester dans une entreprise comme cela (je suis la seule dans mon foyer à avoir un salaire qui nous fait vivre). Je ne sais pas si je peux lui proposer un licenciement économique sans que ça lui coûte quoi que ce soit car même une rupture de contrat conventionnel lui coûterait trop cher. Que puis-je faire ou vers qui me tourner pour être en sécurité ? Merci d'avance pour votre aide

Par **P.M.**, le **24/08/2016** à **22:54**

Bonjour,

Si votre salaire n'est pas versé, vous pourriez surtout faire constater la situation de cessation de paiement par le Tribunal de Commerce, ce qui entraînerait soit un redressement soit une liquidation judiciaire et parallèlement saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical ou d'un avocat spécialiste...

Par **Lokstiel**, le **24/08/2016** à **23:09**

Merci pour votre rapidité, je sais aussi que son compte bancaire est gelé mais soit disant que ça va vite se régler. Jusqu'à quel date il peut pousser pour me verser mon salaire mensuel ?

Par **P.M.**, le **24/08/2016** à **23:12**

Il n'y a normalement pas de délai même si un retard exceptionnel et isolé pourrait être admis, mais la situation semble plus préoccupante...

Par **Lokstiel**, le **24/08/2016** à **23:20**

Oui beaucoup plus surtout que j ai trouve des choses assez grave et deja le mois dernier dernier il a eu de retard a me régler donc je me préoccupe effectivement beaucoup et j essaye de garder la motivation pour effectuer mes taches journalières mais c est dur

Par **P.M.**, le **25/08/2016** à **00:01**

Bon courage...

Mais je pense qu'il faudrait vous en préoccuper sans tarder pour ne pas vous retrouver rapidement avec plusieurs mois de salaires impayés...

Par **Lokstiel**, le **25/08/2016** à **08:14**

Merci pour vos conseils. De toute maniere des debut septembre je lui demande quand j aurai mon salaire et selon sa reponse j aviserai en conséquence.

Par **Lokstiel**, le **05/09/2016** à **22:46**

Bonsoir, un peu de nouvelle , soit disant il peut me payer (mais j attend encore mon salaire) mais j ai reçu le relevé bancaire de la société et il est bien rouge (agios et retour d impayé et j en passe). Je ne suis pas sensé l avoir vu mais il laisse tout trainer au bureau. De plus il y a des choses vraiment bizarres sur le relevé bancaire... bref je suis perdu. Je vais attendre voir si c est mon salaire mais j en doute ...

Par **P.M.**, le **05/09/2016** à **22:55**

Bonjour,

Merci de nous donner des nouvelles même si elles ne sont pas brillantes...